

## FICHE TECHNIQUE

### **Colorant liquide Bleu E133 réf. CB-33-1**

#### APPELLATION LEGALE

Statut UE (Règlement CE  
n°1333/2008) :

Colorant: E133; colorant: bleu brillant FCF; colorant: bleu brillant FCF E133

#### CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Profil Aromatique : Neutre  
Aspect : Liquide  
Couleur : Bleu foncé  
Tonalité colorante : Bleu

#### APPLICATION

Dosage conseillé : Se référer à la législation en vigueur (cf. Règlement (CE) n°1333/2008)  
Boulangerie fine: 2% max.  
Décoration/Enrobage: 5% max.  
Fourrage: 3% max.

#### COMPOSITION

Agent(s) colorant(s) : colorant bleu brillant E133  
Supports : eau, propylène glycol (2%)  
Additifs : acidifiant: acide citrique, conservateur: E211 (1000 mg/kg)

#### CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Densité relative (d<sub>20</sub>/20) : [0.98 ; 1.02]  
Solubilité dans l'eau : Oui  
Liposolubilité : Non  
Point éclair (coupe fermée) : /  
Degré alcoolique : 0% vol.  
Stabilité à la lumière : Bonne  
Stabilité à la chaleur : Bonne  
Stabilité au pH : Bonne

#### DONNEES REGLEMENTAIRES

Ionisation : Les matières premières de cet additif n'ont subi aucun traitement ionisant.  
OGM : Selon les Règlements CE n°1829 & 1830/2003, ce produit n'entraîne aucune mention d'étiquetage relative aux OGM dans le produit fini.  
Allergènes Alimentaires (Règlement CE n°1169/2011) : Absence

#### CONDITIONNEMENT - STOCKAGE

DDM : 18 mois  
Stockage : Dans son emballage d'origine bien fermé à l'abri de la lumière et de l'air, dans un endroit tempéré (18°C environ).

## Colorant liquide Bleu E133 réf. CB-33-1

Destiné à la fabrication de denrées alimentaires, ne pas consommer en l'état.

Les informations de cette fiche technique sont basées sur l'état de nos connaissances à la date indiquée sur ce document et sont données de bonne foi. Des modifications ultérieures pourront intervenir sans préavis en fonction de paramètres législatifs ou internes. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer des dispositions réglementaires en vigueur en fonction de son application.